

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

ESPACE SOCIO CULTUREL DE LA DEOME
Allée du 8 mai 1945
42220 BOURG ARGENTAL

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON - RIOM

26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
Fax : 04 77 74 22 93
y.begon@aaci-conseils.fr

Espace socio-culturel de la Déome
Allée du 8 mai 1945
42220 - BOURG ARGENTAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Espace socio-culturel de la Déome relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant :
Existence d'un changement de présentation comptable.

L'application du règlement ANC 2018-06 entraîne des modifications dans le classement des comptes. En annexe, sont présentés des comptes proforma avec l'application des nouvelles normes comptables sur N-1 pour une meilleure lisibilité des états comptables. Par dérogation au règlement ANC2018-06, sur recommandations de la Caisse d'Allocation Familiale, les remboursements de l'Etat liés des indemnités liées à l'activité partielle ont été enregistrées en compte 791450. Les comptes 102400 et 102410 ont été transférés au compte 110000 report à nouveau.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe expose le changement de présentation comptable résultant de l'application du nouveau règlement ANC 2018-06. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Des subventions et concours publics ont été accordées pour 212 546 €. Je me suis assuré, par sondages, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

YB

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A SAINT ETIENNE
le 08 septembre 2021


Le commissaire aux comptes
YVES BÉGON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	59 110	56 872	2 238	4 514	2 276	50.42
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	59 110	56 872	2 238	4 514	2 276	50.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	71 901		71 901	61 588	10 314	16.75
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	103 280		103 280	114 938	11 657	10.14
	Charges constatées d'avance (2)	3 032		3 032	2 745	287	10.46
	Total II	178 214		178 214	179 270	1 057	0.59
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	237 324	56 872	180 451	183 784	3 333	1.81

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

YB

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
		Euros		%			
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires			61 792		61 792	100.00
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	42 421		36 105		6 316	17.49
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres	61 792				61 792	
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	12 576		6 316		6 260	99.11
	Situation nette (sous total)	116 789		104 213		12 576	12.07
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	116 789		104 213		12 576	12.07
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
PROVISIONS	Fonds dédiés						
	Total II						
	Provisions pour risques						
PROVISIONS	Provisions pour charges	20 009		15 366		4 643	30.22
	Total III	20 009		15 366		4 643	30.22
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	692		2 745		2 053	74.79
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 317		536		4 780	891.23
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	23 296		24 898		1 603	6.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	13 019		5 920		7 099	119.91
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	1 330		30 105		28 775	95.58
TOTAL GENERAL	Total IV	43 653		64 205		20 552	32.01
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		180 451		183 784		3 333	1.81

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

42 323 34 100

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

YB

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	4 159		8 520		4 361	51.19
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	42 820		199 342		156 521	78.52
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	212 546		103 956		108 590	104.46
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	7 168		1 050		6 118	582.67
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 940		4 347		16 593	381.70
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I	287 634		317 215		29 581	9.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	54 483		77 893		23 410	30.05
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3 398		3 588		190	5.29
Salaires et traitements	165 217		173 431		8 215	4.74
Charges sociales	44 492		50 874		6 383	12.55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 282		6 322		3 041	48.09
Dotations aux provisions	4 643		2 844		1 799	63.26
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	909		758		151	19.90
Total II	276 423		315 711		39 288	12.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	11 211		1 504		9 707	645.53

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

10

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		362		188	173	91.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		362		188	173	91.87
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		29		61	33	52.98
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		29		61	33	52.98
2. Résultat financier (III-IV)		333		127	206	162.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		11 543		1 631	9 913	607.89
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		1 558		5 842	4 284	73.33
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		1 558		5 842	4 284	73.33
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		525		1 157	631	54.58
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		525		1 157	631	54.58
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		1 033		4 685	3 653	77.96
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		289 553		323 246	33 692	10.42
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		276 977		316 929	39 952	12.61
5. EXCEDENT OU DEFICIT		12 576		6 316	6 260	99.11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'association a subi une fermeture administrative du 16 mars 2020 au 11 mai 2020.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Points d'attention

-Impacts de l'événement sur les recettes : une diminution significative des participations familles s'élevant à 36 602 €

-Impacts de l'événement sur les charges : 39 955 €

-Impacts de l'événement sur les autres produits : non significatif

Les prestations CAF action collectif famille et PS ALSH ont diminué de 4 135.34 €.

Par ailleurs, la structure a bénéficié de plusieurs dispositifs d'aides exceptionnelles :

* Aides du fonds de solidarité : 3 000 €

* Exonérations et aides au paiement des cotisations URSSAF : 14 365 €

* Remboursement des indemnités liées à l'activité partielle : 4 467 €

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

L'application du règlement ANC 2018-06 entraîne des modifications dans le classement des comptes.

En annexe, sont présentés des comptes proforma avec l'application des nouvelles normes comptables sur N-1 pour une meilleure lisibilité des états comptables.

Par dérogation au règlement ANC2018-06, sur recommandations de la Caisse d'Allocation Familiale, les remboursements de l'Etat liés des indemnités liées à l'activité partielle ont été enregistrées en compte 791450.

Les comptes 102400 et 102410 ont été transférés au compte 110000 report à nouveau.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 454		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 650		1 006
TOTAL	58 104		1 006
TOTAL GENERAL	58 104		1 006

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 454	18 454
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			40 656	40 656
TOTAL			59 110	59 110
TOTAL GENERAL			59 110	59 110

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 920	520		18 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 671	2 762		38 432
TOTAL	53 591	3 282		56 872
TOTAL GENERAL	53 591	3 282		56 872

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	520				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 762				
TOTAL	3 282				
TOTAL GENERAL	3 282				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	61 792			61 792	
Réserves	36 105	6 316		0	42 421
Report à nouveau					61 792
Excédent ou déficit de l'exercice	6 316	6 316	12 576		12 576
Situation nette	104 213		12 576		116 789
TOTAL I	104 213		12 576	61 791	116 789

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	15 366	4 643			20 009
TOTAL	15 366	4 643			20 009
TOTAL GENERAL	15 366	4 643			20 009
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 643			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155	155	
Débiteurs divers	71 746	71 746	
Charges constatées d'avance	3 032	3 032	
TOTAL	74 933	74 933	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	692	692		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 317	5 317		
Personnel et comptes rattachés	8 561	8 561		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 113	12 113		
Autres impôts taxes et assimilés	2 622	2 622		
Autres dettes	13 019	13 019		
Produits constatés d'avance	1 330	1 330		
TOTAL	43 653	43 653		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 053			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	71 901
Total	71 901

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	11 152
Autres dettes	13 019
Total	24 171

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 032
Total	3 032
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 330
Total	1 330

Subventions d'équipement

L'association n'a reçu aucune subvention d'équipement sur l'exercice comptable 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier, du Secrétaire de l'Association. Ces personnes exercent toutes bénévolement leur fonction. Il ne leur est pas attribué de rémunération.

Valorisation des contributions volontaires

Les éléments supplétifs correspondent aux montants indiqués par la commune de Bourg Argental au titre du contrat enfance pour la mise à disposition des locaux et de personnel, ainsi que 2 communes voisines (Saint Sauveur en Rue et Saint Julien Molin-Molette).

Les montants comptabilisés sont les éléments supplétifs de 2020. En tout, ils s'élèvent à 60 251 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision de charge de 4 643 € a été comptabilisée au titre de cet exercice. Au 31 décembre 2020, la provision retraite s'élève à 20 009 €.

Hypothèses de calcul retenues :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Taux de rotation : 0 %
- Taux de progression des salaires : 1.5 %
- Taux d'actualisation : 0.34 %
- Taux de charges patronales : 42 %
- Convention collective applicable : Centres sociaux et acteurs du lien social.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	59 110	56 872	2 238	4 514	2 276	50.42
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
Total I		59 110	56 872	2 238	4 514	2 276	50.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	71 901		71 901	61 588	10 314	16.75
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	103 280		103 280	114 938	11 657	10.14
	Charges constatées d'avance (2)	3 032		3 032	2 745	287	10.46
Total II		178 214		178 214	179 270	1 057	0.59
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		237 324	56 872	180 451	183 784	3 333	1.81

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	42 421		36 105		6 316	17.49
	Autres						
	Report à nouveau	61 792		61 792			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	12 576		6 316		6 260	99.11
	Situation nette (sous total)	116 789		104 213		12 576	12.07
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	116 789		104 213		12 576	12.07
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	20 009		15 366		4 643	30.22
	Total III	20 009		15 366		4 643	30.22
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	692		2 745		2 053	74.79
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 317		536		4 780	891.23
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	23 296		24 898		1 603	6.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	13 019		5 920		7 099	119.91
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	1 330		30 105		28 775	95.58
	Total IV	43 653		64 205		20 552	32.01
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	180 451		183 784		3 333	1.81

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an:

42 323 34 100

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature		63 319		70 384	7 065	10.04
Bénévolat						
TOTAL		63 319		70 384	7 065	10.04
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens		63 319		70 384	7 065	10.04
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL		63 319		70 384	7 065	10.04

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	4 159		8 520		4 361	51.19
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	42 820		88 518		45 698	51.63
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	212 546		218 333		5 787	2.65
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	7 168		1 050		6 118	582.67
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 940		794		20 146	NS
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I	287 634		317 215		29 581	9.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	54 483		77 893		23 410	30.05
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3 398		3 588		190	5.29
Salaires et traitements	165 217		173 431		8 215	4.74
Charges sociales	44 492		50 874		6 383	12.55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 282		6 322		3 041	48.09
Dotations aux provisions	4 643		2 844		1 799	63.26
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	909		758		151	19.90
Total II	276 423		315 711		39 288	12.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	11 211		1 504		9 707	645.53

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		362		188	173	91.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		362		188	173	91.87
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		29		61	33	52.98
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		29		61	33	52.98
2. Résultat financier (III-IV)		333		127	206	162.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		11 543		1 631	9 913	607.89
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		1 558		5 842	4 284	73.33
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		1 558		5 842	4 284	73.33
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		525		1 157	631	54.58
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		525		1 157	631	54.58
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		1 033		4 685	3 653	77.96
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		289 553		323 246	33 692	10.42
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		276 977		316 929	39 952	12.61
5. EXCEDENT OU DEFICIT		12 576		6 316	6 260	99.11

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

y.begon@aaci-conseils.fr

Espace socio-culturel de la Déome

Allée du 8 mai 1945

42220 - BOURG ARGENTAL

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux adhérents

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'assemblée générale en application de l'article L 612-5 du Code de commerce.

A SAINT ETIENNE

le 08 septembre 2021

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON